Publié le : 17/03/2025

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250313-DE2025_20-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 MARS 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le treize mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le sept mars, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD arrivé à 20h10, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART arrivée à 20h37, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, arrivé à 20h.

POUVOIRS : Mme Natacha CARRO a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jacky GILLET

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 16 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- TRAVAUX : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES du 11 mars 2025 :

2025-20-CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENT DE SECURITE A L'ENTREE DE SAINT-IGNEUC

M. le Maire présente le compte rendu de la commission d'appel d'offres du 11 mars après analyse par le cabinet PLCE. 2 entreprises ont répondu pour le lot 1 et 5 entreprises pour le lot 2. La commission décide de retenir l'offre la mieux placée : lot 1 : l'entreprise EUROVIA (variante) pour un montant de 343 378 € HT et l'entreprise Nature et Paysage pour un montant de 35 240 .90 € HT.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces liées au marché de l'Entreprise EUROVIA (variante) pour un montant de **343 378 € HT** et l'entreprise Nature et Paysage pour un montant de **35 240 .90 € HT.**

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, M. Jacky GILLET

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS ★ Côtes-d'Armor 22 ★

Mairie de Jugon-les-Lacs
23 rue de Penthièvre – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh